

SEVESTRE & ASSOCIÉS

Des avocats experts en droit fiscal

Avec une vision à la fois globale, pragmatique et efficiente de l'environnement de ses clients et du droit fiscal, le Cabinet Sevestre & Associés s'adapte au cas de chacun de ses clients, dans un contexte de relations pérennes et de confiance réciproque. La parole à **Me Yves Sevestre**.

www.sevestre-associes.com

Parlez-nous de votre cabinet !

Après une dizaine d'années d'expérience en province et à Paris, auprès de structures de dimensions internationales, j'ai créé le cabinet en septembre 2000. Il compte aujourd'hui une dizaine de collaborateurs, tous avocats : des seniors aux plus jeunes.

Quel est votre périmètre d'intervention ?

Notre vocation est d'assurer un service de conseil fiscal et juridique, en droit des affaires et des sociétés. Je considère que notre mission est de dire le droit, de l'expliquer, de l'appliquer ou de le faire appliquer, notamment par l'administration fiscale. Plus que jamais, sur fond de crise, nous nous montrons disponibles et réactifs.



Notre but est d'aider les entreprises et leurs dirigeants en leur proposant des solutions fiscales concrètes, au plus près de leurs intérêts respectifs. Nous leur offrons une écoute personnalisée afin d'apporter une solution adaptée au cas par cas : en France comme à l'étranger via le réseau Nexia International, neuvième réseau mondial d'audit et de conseil dont notre cabinet est correspondant.

Nous faisons la différence en traitant chaque dossier dans sa globalité et en apportant un regard nouveau. Nous prenons en compte les aspects financiers, juridiques et fiscaux mais aussi la situation personnelle du dirigeant. En outre, nous considérons comme primordial de travailler en interdisciplinarité avec les partenaires attirés de l'entreprise (experts-comptables, commissaires aux comptes, avocats dédiés au droit social ou autres spécialités ...).



Une confiance réciproque
avec nos clients



Quelles préconisations pour les entrepreneurs ?

Nous sommes dans un contexte, certes à risque mais aussi porteur d'opportunités. Certaines entreprises voient leur activité touchée. Elles doivent adapter leurs comportements et leurs stratégies au regard de la disparition ou de la diminution de certains marchés. La fiscalité constitue pour elles un levier !

Quant à celles qui sortent gagnantes de la conjoncture, nous ne pouvons que les inciter à profiter de la baisse programmée de l'Impôt sur les Sociétés et de la diminution des impôts de production pour investir : dans les moyens de production, dans les nouvelles technologies et dans les équipes, notamment à l'international grâce aux aides à la mobilité.

S&A Sevestre
& Associés
AVOCATS EN DROIT FISCAL

01 53 57 90 10

71, avenue Marceau 75116 Paris

**Le BREXIT et ses
problématiques génèrent
pour les entreprises
concernées un besoin
d'accompagnement pointu :
en matière de TVA, de
régimes fiscaux (sortie des
régimes communautaires) de
mobilité internationale, etc.**

Challenge^s

11 FÉVRIER 2021

